



BORDEREAU D'INSCRIPTION DES DÉLÉGUÉ·ES AU CONGRÈS

À retourner au secrétariat de l'UD

AVANT LE 3 NOVEMBRE 2025

Cher·e camarade,

A la suite du dernier congrès et afin de faciliter le travail administratif de traitement des syndiqué·es inscrit·es, nous avons modifié le « *bordereau d'inscription des délégué·es au congrès* » que tu tiens entre tes mains.

Quelles sont les nouveautés ?

- 1- Dans le tableau d'inscription - au verso - les « **délégué·es de droit** » (élu·es à la CE départementale et à la CFC) et les « **autres délégué·es** » sont sur 2 tableaux distincts.

Les délégué·es de droit doivent nous faire savoir s'ils - ou elles - seront présent·es au congrès.

Le nombre maximum de délégué·es qui t'a été communiqué correspond bien aux « autres délégué·es », **hors membres de droit**.

- 2- Pour chaque délégué·e (y compris « de droits »), merci de nous faire savoir s'il - ou elle - aura besoin d'une attestation de présence à l'issue du congrès.

Nous distinguons les « **attestations de présence** » pour les camarades qui ont posé des heures de délégation ou des journées syndicales pour réunions nationales (par exemple) et auront besoin de justifier de leur présence et les « **attestations de formation syndicale** » pour celles et ceux qui auront déposé des **CFS** (congrès de formation syndicale).

Pour celles et ceux qui n'ont pas besoin d'attestation de présence, ne cochez aucune case.

- 3- Pour pouvoir travailler en amont sur la saisie des mandaté·es présent·es au congrès, nous vous demandons de remplir une fiche de connaissance pour chaque délégué·e inscrit·e - **y compris celles et ceux de droit**. Du coup, vous n'aurez plus à le faire au moment du congrès.

Merci d'apporter un soin particulier au remplissage de ce tableau. Ça soulagera énormément le fastidieux travail de saisie que nous avons à accomplir par la suite et ça nous permettra d'organiser ce prochain congrès dans les meilleures conditions.

À bientôt, au 61^{ème} congrès !

Fraternellement,

Xavier DUPEYROUX,
Secrétaire Général UD CGT 49.

Xavier Dupeyroux

BORDEREAU D'INSCRIPTION DES DÉLÉGUÉ·ES AU CONGRÈS

À retourner au secrétariat de l'UD **AVANT LE 3 NOVEMBRE 2025**

Syndicat

Nom du « référent congrès » : _____

(que nous pourrions joindre en cas de besoin et qui servira de lien entre l'UD et les camarades de son syndicat)

Coordonnées Tél : ____ . ____ . ____ . ____ . ____

Mail : _____ @ _____

DÉLÉGUÉ-ES DE DROIT			SERAS-TU PRÉSENT-E ?		ATTESTATION DE... ?	
	NOM	Prénom	Oui	Non	Présence	Formation Syndicale
1						
2						
3						
4						

➔ **REEMPLIR UNE FICHE DE CONNAISSANCE SYNDIQUÉ·ES POUR CHAQUE DÉLÉGUÉ·E INSCRIT·E (y compris de droit)**

AUTRES DELEGUE-ES			ATTESTATION DE ... ?	
	NOM	Prénom	Présence	Formation Syndicale
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

Les repas du midi pourront être pris sur place.

Merci de nous indiquer **le nombre de repas retenu pour le :** 1^{ER} JOUR -> 2^{ÈME} JOUR ->

Le tarif des repas vous sera communiqué dès que possible et les paiements seront à adresser à l'Union Départementale.

Le nombre de repas et les inscriptions sont à retourner à l'Union Départementale avant le 3 NOV 2025.

Délégation élue à la réunion du _____

À _____, le : ____ . ____ . 2025

Signature du secrétaire